

L'écho Garlanais

Journal Municipal

Le mot du Maire

Chers Garlanaises et Garlanais,

Une nouvelle année commence ! J'espère qu'elle sera pour chacun d'entre vous l'occasion de concrétiser vos projets et de réaliser vos bonnes résolutions.

L'année 2026 débutera pour notre commune avec un événement majeur : l'ouverture du City Park, une infrastructure moderne et conviviale, pensée pour rassembler tous les habitants, quel que soit leur âge. Ce nouvel espace sera également un formidable atout pour notre école, offrant aux enfants un lieu de pratique sportive, d'éveil et de découverte. Il incarne parfaitement notre souhait de créer du lien entre générations et de renforcer le vivre-ensemble au cœur de notre territoire.

Je tiens à saluer toutes celles et ceux, élus ou citoyens, qui, par leur engagement au quotidien, font vivre notre commune et contribuent à créer un véritable esprit de solidarité et de convivialité. C'est grâce à vous que notre village reste un lieu où il fait bon vivre et où les liens entre habitants se renforcent chaque jour.

Place maintenant à 2026 : que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé, réussite et de beaux moments partagés !

Joseph Irrien

Sports

Le City Park, nouvelle installation sportive, est arrivé !

En page 2.

Convention citoyenne

Un Garlanais tiré au sort parmi toute la population française !

En page 3.

Associations

Une fin d'année sur les chapeaux de roues.

En page 4.

Repas des classes

Une édition 2025 marquée par de belles retrouvailles.

En page 5.

Linéolib

Un nouveau service est lancé par Morlaix Communauté.

En dernière page.

Municipales 2026

Toutes les informations pratiques pour vous inscrire.

En dernière page.

City park

Midi-décembre, un city park a été installé par la société Agorespace sur l'ancien terrain de tennis et de basket, situé à proximité de l'école.

Cet équipement sportif, réalisé pour un montant total de 88.086€ (dont 15.314€ de subvention du Conseil départemental du Finistère), offre désormais un espace polyvalent accessible à tous. Il permet la pratique du football et du basketball, ainsi que du tennis ou du badminton après installation d'un filet (à réserver directement auprès de la mairie).



Ce nouvel aménagement contribue à dynamiser la vie sportive et à offrir un lieu de loisirs adapté aux habitants de tous âges, ainsi qu'à la pratique du sport à l'école.

Ouverture prévisionnelle le 12 janvier



Jeudi 4 décembre 2025, un banc rouge a été installé devant la boulangerie de Garlan. Symbole fort de la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales, il porte plusieurs numéros utiles à contacter en cas d'urgence, dont le 3919, numéro national d'écoute et

d'orientation pour les victimes de violences conjugales.

De nombreux bancs rouges ont récemment été implantés dans les espaces publics des communes de Morlaix Communauté. Souvent issus de mobilier urbain existant ou fabriqués par les agents communaux, ils participent à la sensibilisation du public.



Dimanche 11 janvier 2026 à 11 heures, salle Ti Gwer, la municipalité vous convie aux traditionnels vœux du Nouvel An. Ils seront suivis d'un pot de l'amitié et d'une galette des rois. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Opération collecte de sapins de Noël



Les fêtes de fin d'année étant désormais terminées, nous vous invitons à venir déposer votre sapin de Noël au hangar communal, situé à l'intersection de la rue du Lavoir et de la route de Cann Braz.

La date limite de dépôt est fixée au samedi 24 janvier 2026. Seuls les sapins naturels, sans neige artificielle, seront acceptés.

Les sapins collectés seront ensuite broyés afin d'être valorisés.

Un Garlanais à la Convention citoyenne

Du 20 juin au 23 novembre 2025, la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant a réuni 140 citoyens tirés au sort pour réfléchir à l'organisation du temps de l'enfant. À l'issue de plusieurs sessions de travail, un rapport final a été publié le 23 novembre 2025, proposant des pistes d'évolution pour l'école. Parmi les participants figurait Cyrille Lezec. Il a accepté de revenir avec nous sur cette expérience citoyenne et sur les enjeux soulevés par cette réflexion collégiale.

Bonjour Cyrille. Cette sélection pour participer à la convention citoyenne est une histoire assez incroyable. Comment vous êtes-vous retrouvé dans cette aventure ?

J'ai reçu un coup de fil le 23 mai 2025. J'étais très surpris au départ, mais le thème et le principe m'ont intéressés. J'ai rapidement accepté de participer, même s'il fallait prendre en compte la logistique personnelle et familiale. Car nous nous engagions ensuite pour 7 week-ends de trois jours de travaux, étagés entre juin et fin novembre 2025. Nous étions accueillis au Palais d'Iéna, dans le 16^e arrondissement de Paris. C'est le siège du Conseil économique, social et environnemental (CESE), qui est la troisième assemblée de la République. Au départ, nous étions 140 citoyens, épars sur le territoire national et ultra-marin, autant d'hommes que de femmes issus de catégories socio-professionnelles variées et censées représenter la population française. La Convention citoyenne réunissait des participants âgés de 19 à 83 ans. Cela illustre bien la diversité des générations mobilisées autour des enjeux des temps de l'enfant.

En quoi ont consisté ces travaux ?

C'était extrêmement varié et dense à la fois. Si nous avons rencontré certaines personnalités publiques, comme la ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Élisabeth Borne, ou encore Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'enfance, ce que j'ai trouvé le plus intéressant a été l'échange et la rencontre avec près d'une centaine d'experts et de chercheurs, tous très pointus et passionnés. Car si nous avons évidemment travaillé sur les rythmes scolaires, notre mission était bien plus vaste : la réflexion portait sur les rythmes de l'enfant dans leur globalité.

Cette convention de citoyens est-elle arrivée à un consensus ?

Oui ! Nous avons remis notre rapport fin novembre. Parmi les mesures les plus commentées,



figurent le retour à la semaine de 5 jours d'école avec des journées de classe réduites (de 9h à 15h30), le début des cours à 9h au collège et au lycée, ou encore le passage de trois zones scolaires à seulement deux, afin d'atteindre le rythme de sept semaines de cours pour deux semaines de vacances, un consensus largement validé par les experts. En revanche, la Convention s'est montrée largement défavorable à toute modification de la durée des vacances scolaires. En France, les élèves bénéficient de 8 semaines de congés d'été, contre une moyenne de 9 semaines dans les pays de l'OCDE. Améliorer l'école et le bien-être des enfants ne se résume donc pas à réduire les vacances. Car si toutes ces mesures ont été très commentées par la presse, notre travail ne s'est pas limité à cela. Notre rapport insiste aussi sur la nécessité d'un investissement massif de l'État dans l'éducation, qu'il s'agisse de la réduction des effectifs, de l'amélioration des conditions de travail ou des rémunérations des enseignants. C'est un investissement sur le long terme, indispensable au bien-être et à la réussite des élèves et du pays.

Quels retours avez-vous de l'État, maintenant que la Convention s'est achevée ?

Aucun. Mais une association va être créée avec une centaine des participants à cette convention, afin de faire vivre ce travail collectif dont notre rapport de 254 pages constitue l'aboutissement. Une certaine frustration subsiste toutefois, car le contexte politique et les nombreux changements de ministres et de Premier ministre ont fait que le suivi institutionnel n'a pas été à la hauteur de nos espérances ni de notre engagement. L'avenir dira si certaines préconisations seront effectivement traduites en actes... Nous étions 140 personnes, très diverses, et nous avons pourtant réussi à nous accorder sur des mesures concrètes, au service des enfants et de l'école. Les formations politiques pourraient peut-être s'en inspirer pour en faire autant... dans le contexte actuel !

Si vous souhaitez accéder au rapport complet de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, scannez le QR code ou cliquez simplement dessus si vous lisez la version numérique.



Foyer rural

Carton plein une nouvelle fois pour les Soirées cabaret des vendredi 10 et samedi 11 octobre 2025. Près de 300 convives se sont rassemblés dans la salle Ti Gwer pour déguster un repas convivial et assister à des spectacles variés, menés par des amateurs qui ne manquent pas de talent. Au programme : musique, chants, danse country, pièces de théâtre en français et en breton, sketchs comiques, et un final spectaculaire de danses africaines.

Le samedi 6 décembre, le groupe de danse africaine a par ailleurs participé au Téléthon à Roscoff et, le 16 décembre, pour la 3^{ème} année consécutive, la chorale de Garlan s'est invitée au goûter festif de l'EHPAD de Lanmeur organisé par l'association AnimSeniors, pour le plus grand plaisir de nos aînés.

Bravo à l'ensemble des bénévoles, dont l'engagement et l'enthousiasme ont largement contribué à la réussite de ces événements !



Le marché de Noël a rencontré un très beau succès, pour la plus grande satisfaction des organisateurs. Un grand merci aux bénévoles mobilisés, aux visiteurs venus nombreux, ainsi qu'aux commerçants de Garlan qui ont participé à l'organisation de la tombola.

Au cours du mois de décembre, l'APE a également organisé le passage du Père Noël à l'école, le 16 décembre, avec



Armistice du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est tenue en présence d'un public nombreux, réuni pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France. Les jeunes du CMJ, l'association des anciens combattants et les élus ont pris part à ce moment solennel, marqué par le recueillement, le respect et la transmission du devoir de mémoire.



la remise de cadeaux aux différentes classes (livres et jeux de société). Les enfants et les équipes pédagogiques ont également assisté à un spectacle de magie le 18 décembre, à la salle Ti Gwer, suivi d'un goûter de Noël servi par les bénévoles de l'APE.

 **Prochain rendez-vous** : soirée crêpes, le 7 mars 2026, salle Ti Gwer.

Bibliothèque

La bibliothèque de Garlan a intégré le réseau des bibliothèques de Morlaix Communauté depuis le 8 septembre 2025, date officielle de l'ouverture de ce service intercommunal.

L'abonnement est gratuit et ouvert à tous. Il suffit de se rendre à la bibliothèque de Garlan ou dans toute autre bibliothèque ou médiathèque du réseau et de remplir un bulletin d'inscription.

Chaque adhérent bénéficie ainsi d'un accès à plus de 60 000 documents (livres, BD, jeux, CD, DVD...), pouvant être mis à disposition à Garlan.



Après une phase de mise en place, le réseau fonctionne désormais pleinement. Les bénévoles de la bibliothèque sont à votre écoute pour vous accompagner. Alors, n'hésitez pas à venir découvrir ce lieu convivial : c'est votre bibliothèque !

 **Toute l'année** : Mardi 10h-11h / mercredi 10h-11h30 / vendredi 13h45-15h30 / samedi et dimanche 11h-12h

Vacances scolaires : samedi/dimanche 11h-12h

Les tracteurs illuminent Noël 🎄

Devenue un rendez-vous très attendu des fêtes de fin d'année, la parade des tracteurs illuminés a une nouvelle fois enchanté le territoire. Le samedi 13 décembre, les agriculteurs de l'association *Pleins feux dans le Trégor* ont décoré leurs engins de mille lumières pour offrir un spectacle apprécié de tous.

Près d'une quarantaine de tracteurs ont sillonné les communes de Lanmeur, Plougasnou, Plouezoc'h, Saint-Jean-du-Doigt, Guimaëc, Plouégat-Guerrand et Garlan. Cette année, la buvette était assurée par l'association des chasseurs de Garlan, contribuant à la convivialité de l'événement.



Collecte alimentaire

Vous avez été de nouveau très nombreuses et nombreux à répondre présents lors de la collecte alimentaire organisée les 7 et 8 novembre derniers par le CCAS de Garlan, avec la participation des enfants du CMJ. Un grand merci !



Excursion au village de Poul-Fetan

- Le 14 juin 2026, une excursion à la journée sera organisée par le Comité des fêtes. Au programme, la découverte de ce village du Morbihan où l'on vit encore comme en 1850 et où les habitants vous invitent à perpétuer des gestes ancestraux : fabrication du beurre, du pain, tressage de corde, ...
- 📞 Inscriptions et renseignements auprès du Comité des fêtes : comitedesfetesdegarlan@gmail.com

👉 Les structures solidaires dans le pays de Morlaix.

En cas de besoin, nous vous listons ici les principaux acteurs de la solidarité du secteur morlaisien. Le CCAS de Garlan vous accueille aussi en mairie en toute confidentialité, sur rendez-vous (ccas@garlan.fr ou accueil de la mairie au 02 98 79 13 48).

Pour accéder à la liste, scannez avec l'appareil photo de votre téléphone ce QR code ou cliquez dessus (version numérique).



Repas des classes

Le vendredi 13 décembre, la commune a vibré au rythme des retrouvailles lors du traditionnel repas des classes, qui a cette année rassemblé toutes les personnes dont l'année de naissance se terminait par un 0 ou un 5. L'organisation a été assurée par Céline Le Goff, Perrine Roué et Yohan Guyader.

Ils étaient 71 participants, représentant 16 générations, de 1935 à 2020, à partager ce moment festif et chaleureux. Certains n'ont pas hésité à parcourir plus de trois heures de route pour être présents, preuve de l'attachement qui entoure cet événement.

Au programme : un apéritif convivial, un repas

savoureux, une ambiance musicale animée et, surtout, de nombreux sourires et discussions animées. La soirée a été l'occasion de se remémorer des souvenirs, de créer de nouvelles anecdotes et de renforcer les liens entre les habitants de la commune.



Dans un bel élan de solidarité, l'excédent de la soirée a été reversé sous forme de deux chèques, l'un au Comité des fêtes et l'autre à l'association *Vaincre la Mucoviscidose*, illustrant parfaitement l'esprit de générosité qui animait cette rencontre.

Une soirée réussie, où convivialité, rires et émotions se sont mêlés, et qui restera sans aucun doute gravée dans les mémoires de tous les participants.

Mairie : 02 98 79 13 48

Fax : 02 98 79 13 85

Courriel : mairie@garlan.fr

Site : garlan.fr  Mairie de Garlan

Ouverture :

-Lundi : 8h30-12h00

-Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Mercredi : 8h30-12h00

-Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

-Samedi : 9h-12h

Poste : 02 98 79 13 64

Ouverture : Tous les matins de 9h00 à 12h00. Fermé le mercredi.

Levées : 14h tous les jours / 12h le samedi

Cimetière :

Ouverture tous les jours de 8h00 à 19h30.

Le Fournil de Garlan

02 98 15 13 95

Heures d'ouverture : du lundi au samedi : 6h30-19h30 et le dimanche 6h30-13h.

Fermé le mercredi.

L'atelier de Sabrina

02 98 69 76 32

Fermé le mercredi et le dimanche

-Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30

-Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

Le Donemat

02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi : 7h-20h

-Mercredi : 7h-13h / Vendredi : 7h-22h

-Samedi : 8h-20h Dimanche : 8h-13h

Déchèterie Le Pilodeyer

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14-17h*

* Fermeture à 18h du 1^{er} avril au 30 septembre

Bibliothèque

Toute l'année :

Mardi 10h-11h / mercredi 10h-11h30 / vendredi 13h45-15h30 / samedi et dimanche 11h-12h

Vacances scolaires : samedi/dimanche 11h-12h

Directeur de la publication : Joseph Irrien

Rédacteur en chef : Alexandre Dizez

Comité de lecture : Élus du conseil municipal.

Linéolib, un nouveau service de transport à la demande

Morlaix Communauté renforce son offre de transport gratuit sur l'ensemble du territoire avec le service Linéolib. Ce dispositif de transport à la demande, accessible sur réservation, permet de se déplacer au sein d'une zone définie ou de rejoindre le pôle urbain de Morlaix. Il s'agit d'un transport collectif, favorisant le déplacement simultané de plusieurs usagers.

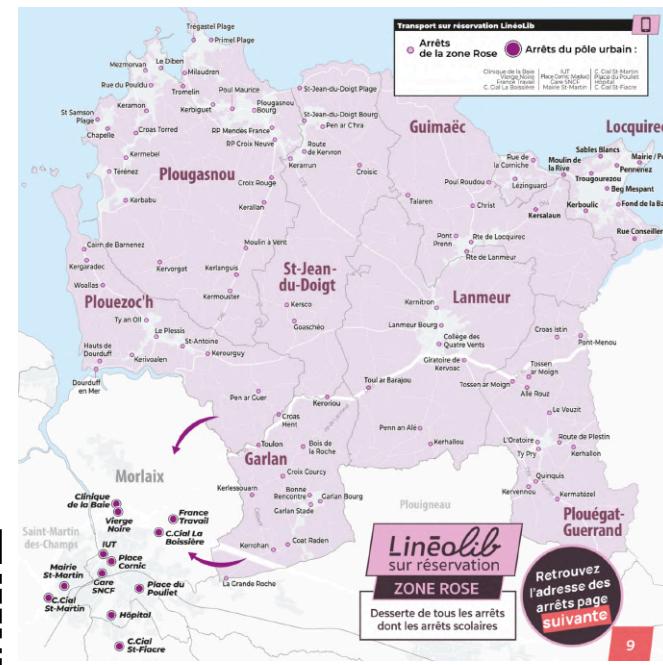
Le territoire est organisé en quatre zones. Garlan est rattaché à la zone rose, desservie le mardi matin, le jeudi après-midi et le samedi matin les semaines impaires (horaires de transport : le matin de 8h30 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 18h).

Les déplacements se réservent auprès de l'agence Linéotim au



02.98.88.82.82, via l'application dédiée ou sur le site internet. Lors de la réservation, il convient de préciser la destination, l'arrêt de départ ainsi que l'horaire souhaité de départ ou d'arrivée.

👉 Un dépliant d'information est disponible à l'accueil de la mairie.



Cliquez sur l'image pour accéder à la brochure complète ou scanner le QR code.

Inscriptions sur les listes électorales

Les habitants de Garlan souhaitant s'inscrire sur les listes électorales peuvent effectuer leur démarche jusqu'au 4 février 2026 en ligne (réservé aux majeurs) ou jusqu'au 6 février 2026 en mairie ou par courrier.

Pour toute inscription, il convient de fournir le formulaire

Cerfa n°12669, une photocopie d'un justificatif d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

📅 Élections municipales : les 15 et 22 mars 2026

État Civil

Naissances

Leon HERVÉ, né le 26 octobre 2025

Apolline LE PAPE, née le 10 novembre 2025

Yuna LE CAËR, née le 03 décembre 2025

Décès

Christian COLLOBER, décédé le 03 juillet 2025

Jean-Claude GAUDEFROY, décédé le 26 septembre 2025

Jacqueline LANGLADE, décédée le 24 octobre 2025

Yvette GODEC, décédée le 17 décembre 2025

Dominique COLLOBER, décédée le 17 décembre 2025